



[30h]

Enseignant(s): Michel Barbeaux
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

L'objectif de ce cours est d'étudier les finances de l'Etat fédéral ainsi que des pouvoirs régionaux, communautaires et communaux.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Ce cours présente les diverses techniques de financement du trésor et des pouvoirs locaux (fiscalité, emprunt, CCP, ...), il analyse leur impact monétaire ainsi que leurs incidences sur les ménages et les entreprises.

D'autre part, il analyse et critique les mécanismes d'allocation des ressources entre pouvoirs nationaux, régionaux et communautaires ainsi qu'entre départements et projets (analyses coûts-avantages).

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

La formation se fait le samedi et certains soirs en semaine; elle est décentralisée et oblige donc à des déplacements. Le rôle du professeur comporte l'accompagnement sur place de projets-mémoires. Le professeur participe à un séminaire pédagogique. Il fonctionne en collaboration avec un conseiller à la formation. Il doit rédiger le matériel pédagogique correspondant à ses enseignements. Une collaboration étroite sera instituée entre les titulaires des enseignements à option de chaque section. Le candidat à une charge d'enseignement doit aussi communiquer avec son curriculum vitae les expériences non traditionnelles de formation qu'il a vécues et faire valoir des documents, syllabus ou matériaux didactiques qu'il aurait rédigés. L'attention des candidat(e)s aux charges d'enseignement est attirée sur l'existence de lois concernant les cumuls. Le mode d'apprentissage exige du professeur qu'il négocie un contrat de formation avec ses étudiants et qu'il motive de manière détaillée soit par écrit soit par oral ses évaluations aux personnes concernées. Une des conditions d'engagement est d'avoir remis un résumé du cours en annexe de l'acte de candidature.